

## REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

## SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[C – 2013/27070]

7 FEVRIER 2013. — Arrêté du Gouvernement wallon  
déterminant la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne

Le Gouvernement wallon,

Vu le Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, notamment l'article 196, alinéa 2;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 17 juillet 2009 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2011 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 mai 2009 déterminant la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne;

Vu les avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, donnés les 14 juin et 7 septembre 2012;

Vu l'avis favorable de l'Inspection des Finances, donné le 16 novembre 2012;

Vu l'accord du Ministre du Budget, donné le 7 février 2013;

Sur proposition du Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** En exécution de l'article 196 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie, le Gouvernement wallon détermine la liste du patrimoine immobilier exceptionnel.

Cette liste, établie après avis de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles de la Région wallonne, est annexée au présent arrêté et en fait partie intégrante.

**Art. 2.** L'arrêté du Gouvernement wallon du 27 mai 2009 déterminant la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Région wallonne est abrogé et remplacé par le présent arrêté.**Art. 3.** Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au *Moniteur belge*.**Art. 4.** Le Ministre du Patrimoine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Namur, le 7 février 2013.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTELe Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,  
C. DI ANTONIOAnnexe 1<sup>re</sup>

## PROVINCE DU BRABANT WALLON

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Beauvechain/L'Ecluse</b> Ferme de Wahenges	Classement comme M et S le 26/09/1994	Comme monument : façades et toitures des bâtiments de la ferme; charpentes du logis, de la grange et de la remise; à l'intérieur du logis : les voûtes, la chapelle et l'autel ainsi que le papier peint panoramique de la salle à manger. Comme site : le site de la ferme et des terrains environnants.
<b>Beauvechain/Tourinnes-la-Grosse</b> Eglise Saint-Martin	Classement comme M le 05/12/1946	Comme monument : la totalité de l'église.
<b>Braine-l'Alleud/Ophain-Bois-Seigneur-Isaac</b> Chapelle et château	Classement comme S le 02/02/1944, comme M et S le 6/11/1969, comme S (extension) le 15/01/1991.	Comme site : l'ensemble formé par le château, la chapelle, le parc avec les douves, les bâtiments de l'abbaye et la ferme, tel que repris dans l'arrêté de classement du 02/02/1944. Comme monument : l'intérieur de la chapelle du Saint-Sang.
<b>Braine-l'Alleud + Waterloo + Lasnes/Plancenoit</b> Site de la bataille de Waterloo	Classement comme S le 26/03/1914 ainsi que comme M le 24/02/1998 et le 26/08/2008	Comme site : la totalité du champ de bataille de 1815, tel que circonscrit dans la loi du 26/03/1914. Comme monument : l'immeuble au pied de la butte, dit « Panorama de la Bataille de Waterloo » : façades et toitures de la rotonde; peinture panoramique; aménagement scénique et avant-scènes.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Chastre/Cortil-Noirmont</b> Tumulus	Classement comme M et S le 5/04/1972	Comme site : l'ensemble formé par le tumulus au lieu-dit « Champ des Tombes », et les terrains environnants.
<b>Chaumont-Gistoux/Longueville</b> Orgue de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption	Classement comme M le 7/06/1990	Comme monument : la totalité de l'orgue, buffet et instrument.
<b>Court-Saint-Etienne</b> Mausolée Goblet d'Alviella	Classement comme M le 23/09/1988	Comme monument : la totalité du monument funéraire Goblet d'Alviella dans le cimetière communal.
<b>Grez-Doiceau/Bossut-Gottechain</b> Orgue de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption	Classement comme M le 03/10/1974	Comme monument : la totalité de l'orgue, buffet et instrument.
<b>Incourt/Glimes</b> Tumulus	Classement comme M et S le 17/06/1971	Comme site : l'ensemble formé par le tumulus de Glimes et les terrains environnants.
<b>Jodoigne</b> Eglise Saint-Médard	Classement comme M le 21/12/1936	Comme monument : l'église Saint-Médard, à l'exception de l'orgue et du mobilier.
<b>Jodoigne/Jauchelette</b> Ferme de la Ramée	Classement comme M et S le 27/01/2012, arrêté abrogeant celui de 27/02/1980	Comme monument : les façades et toitures des bâtiments antérieurs à la fin du 18e siècle bordant la cour de ferme.
<b>La Hulpe</b> Domaine Solvay	Classement comme S le 10/06/1963 et 13/01/1977 + comme M le 29/08/1990 (pompe à bras)	Comme site : l'ensemble formé par le domaine de Solvay et le domaine de Nysdam.
<b>La Hulpe + Auderghem, Duisbourg, Hoeilaart, Rhode, tervuren, Uccle, Waterloo, Watermael-Boitsfort, Woluwe-Saint-Pierre</b> Forêt de Soignes	Classement comme S le 2/12/1959	Comme site : l'ensemble composant la Forêt de Soignes, tel que repris dans l'arrêté du 02/12/1959.
<b>Nivelles</b> Collégiale Sainte-Gertrude	Classement comme M le 5/03/1936	Comme monument : la collégiale romane Sainte-Gertrude, à l'exception de l'avant-corps, de l'orgue et du mobilier, mais y compris la Chaire de Vérité.
<b>Orp-Jauche/Folx-les-Caves</b> « Grottes » de Folx-les-Caves	Classement comme S le 8/07/1993	Comme site : l'ensemble des anciennes carrières souterraines de de Folx-les-Caves.
<b>Ramillies/Grand-Rosière</b> Tumulus dit « Tombe d'Hottomont »	Classement comme M et S le 17/06/1971	Comme site : le tumulus dit « Tombe d'Hottomont » ainsi que les terrains environnants.
<b>Rixensart</b> Château des Princes de Mérode	Classement comme M le 15/05/1964	Comme monument : les façades et toitures du château, à l'exception des dépendances et de l'église Sainte-Croix.
<b>Villers-la-Ville</b> Ruines de l'abbaye de Villers	Classement comme M et S le 23/05/1972 et comme S le 16/09/1991	Comme monument : les ruines de l'abbaye Comme site : les ruines de l'abbaye cistercienne et les terrains environnants.
<b>Walhain/Tourinnes-Saint-Lambert</b> Deux Tumuli au lieu-dit Les Tombes	Classement comme M et S le 5/04/1972 et comme S le 7/07/1976	Comme site : l'ensemble formé par les deux tumuli dits de Libersart et les terrains environnants.
<b>Wavre/Basse-Wavre</b> Villa romaine	Classement comme S le 6/11/1961	Comme site : les vestiges de l'ancienne villa romaine, pour leur intérêt archéologique

## PROVINCE DU HAINAUT

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Ath</b> Tour de Burbant	Classement comme M le 16/10/1975	Comme monument : la totalité de la Tour de Burbant.
<b>Ath/Houtaing</b> Mausolee d'Oultremont	Classement comme M, EA et S le 23/07/1993	Comme monument : la totalité du mausolée d'Oultremont, dit aussi Chapelle Notre-Dame du Refuge
<b>Belœil</b> Château des Princes de Lignes et domaine de Belœil	Classement comme S le 20/06/1949 et comme M (jardin classique) le 09/12/1993	Comme site : l'ensemble du Domaine de Belœil, formé par le château des Princes de Ligne avec ses dépendances, le parc avec ses étangs, allées, jardins et pavillons, etc., tels que repris dans l'arrêté du 20/06/1949. Comme monument : le jardin classique, le potager et le jardin anglais du château de Belœil.
<b>Binche</b> Anciens remparts	Classement comme M le 20/10/1947	Comme monument : les anciens remparts de la ville de Binche.
<b>Binche</b> Hôtel de Ville avec beffroi	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : l'Hôtel de Ville incorporant le beffroi.
<b>Boussu</b> Ruines du Château	Classement comme M et S le 20/06/1988	Comme monument : le châtelet d'entrée dû à Jacques Dubroeuq. Comme site : l'ensemble formé par les ruines du château Renaissance, le châtelet d'entrée et les abords, tels que repris dans l'arrêté du 20/06/1988.
<b>Boussu</b> Eglise Saint-Géry	Classement comme M le 15/12/1970	Comme monument : l'intérieur de la chapelle seigneuriale, avec mausolées et gisants.
<b>Boussu</b> Le Grand-Hornu	Classement comme M et S le 11/03/1993 et comme EA le 22/08/2011	Comme monument : les anciens bâtiments industriels dits « Le Grand Hornu ». Comme site : l'ensemble formé par les bâtiments dits « Le Grand Hornu » et les terrains environnants, tels que repris dans l'arrêté du 11/03/1993. Comme ensemble architectural : la cité ouvrière, le « château » et les places environnantes.
<b>Brugelette</b> Château d'Attré	Classement comme M et S le 17/10/1962 et comme S le 19/07/2002	Comme monument : les façades et toitures du château ainsi que les espaces intérieurs suivants : le vestibule et son oratoire, le grand salon d'été, la pièce où se loge le grand escalier, le salon chinois (y compris tentures et sièges d'origine), le salon des archiducs (y compris les sièges d'origine), la chambre de Marie-Christine et son boudoir, le salon d'hiver, la salle à manger et, à l'étage, la bibliothèque et la salle de jeux; les façades, les murs-écrans et les toitures des deux pavillons d'entrée; le Rocher artificiel. Comme site : l'ensemble formé par le château, son parc et le Rocher artificiel.
<b>Charleroi</b> Hôtel de Ville	Classement comme M le 9/09/2001	Comme monument : le beffroi, les façades et toitures de l'Hôtel de Ville ainsi que les intérieurs d'origine.
<b>Charleroi/Marcinelle</b> Bois du Cazier	Classement comme M et S le 28/05/1990 et 22/08/2011	Comme monument : divers bâtiments du charbonnage, tels que repris dans les arrêtés des 28/05/1990 et 22/08/2011. Comme site : l'ancien charbonnage et ses abords, comprenant le Terail Saint-Charles, à l'exception du cimetière de Marcinelle.
<b>Chimay</b> Théâtre du Château des Princes de Chimay	Classement comme M le 24/12/1958	Comme monument : la totalité du théâtre du Château des Princes de Chimay.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Chimay/Lompret</b> Le Franc Bois	Classement comme S le 22/10/1982	Comme site : l'ensemble formé par le Franc Bois et ses abords.
<b>Ecaussinnes</b> Château-Fort	Classement comme M le 05/04/1972, comme M et S le 08/09/1983.	Comme monument : le château-fort et le jardin potager. Comme site : l'ensemble formé par le château, le jardin potager, la ferme fortifiée et les abords.
<b>Enghien + Silly/Hoves</b> Parc d'Aremberg	Classement comme M et S le 20/11/1972 et 21/09/1989.	Comme monument : le pavillon des Sept Etoiles et le pavillon au décor chinois. Comme site : l'ensemble formé par le château, les dépendances et le parc, à l'exclusion du golf.
<b>Enghien/Marcq</b> Eglise Saint-Martin	Classement comme M le 01/06/1945	Comme monument : la totalité de l'orgue, buffet et instrument.
<b>Estinnes</b> Ancienne Abbaye de Bonne-Espérance	Classement comme M le 22/01/1973	Comme monument : les parties du 13 <sup>e</sup> au 18 <sup>e</sup> siècle de l'ancienne abbaye, y compris l'église abbatiale due à l'architecte Dewez et la ferme abbatiale.
<b>La Louvière/Houdeng-Aimeries</b> Bois-du-Luc	Classement comme EA le 20/06/1996 et comme EA et S le 22/08/2011	Comme ensemble architectural : le charbonnage, la Cité ouvrière et tous les autres bâtiments du Bois-du-Luc tels que repris dans les arrêtés des 20/06/1996 et 22/08/2011. Comme site : l'ensemble formé par les terrils Saint-Emmanuel et Saint-Patrice.
<b>La Louvière + Le Rœulx/Thieu</b> Ascenseurs à bateaux de Strépy-Thieu	Classement comme M et S le 22/09/1992 et 01/02/2001	Comme monument : les ascenseurs hydrauliques 1, 2, 3 et 4 sur Canal du Centre, pont-levis de Thieu, salle des machines des ascenseurs 2 et 3. Comme site : l'ensemble formé par les monuments classés et les berges boisées, entre les ascenseurs n° 1 et n° 4.
<b>Le Rœulx</b> Château des Princes de Croÿ	Classement comme M le 25/11/1963	Comme monument : les façades et toitures du château des Princes de Croÿ, le vestibule d'entrée, l'escalier monumental ainsi que le grand palier et le lanternon, le grand salon, la cuisine voûtée, les salons (rond, blanc et chinois), les chambres d'apparat ayant conservé leur aménagement du 18 <sup>e</sup> siècle.
<b>Lessines</b> Hôpital Notre-Dame à la Rose	Classement comme M le 14/03/1940	Comme monument : les bâtiments de l'ancien hôpital, à l'exception de l'orgue de la chapelle, des bâtiments annexes tardifs, de la ferme avec dépendances et de l'ancien cimetière des religieuses.
<b>Lobbès</b> Eglise Saint-Ursmer	Classement comme M le 25/05/1943	Comme monument : l'ensemble de la collégiale, à l'exception de l'orgue ainsi que de la tour de croisée et du porche ouest, tous deux tardifs.
<b>Momignies</b> Vieux Tilleul de Macon	Classement comme S le 16/09/1942	Comme monument : l'ensemble formé par le Vieux Tilleul de Macon et l'architecture de poteaux et de poutres le soutenant.
<b>Mons</b> Collégiale Sainte-Waudru	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : la totalité de la collégiale Sainte-Waudru, à l'exception de la partie instrumentale de l'orgue.
<b>Mons</b> Hôtel de Ville	Classement comme M le 30/05/1936	Comme monument : l'Hôtel de Ville.
<b>Mons</b> Beffroi	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : le beffroi du 17 <sup>e</sup> siècle.
<b>Mons</b> Ancien château comtal	Classement comme S le 16/12/1976 et comme M le 18/08/1982	Comme site : les vestiges de l'enceinte castrale des comtes de Hainaut.
<b>Mons</b> Eglise Saint-Nicolas en Havré	Classement comme M le 15/04/1939	Comme monument : le buffet de l'orgue

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Mons</b> Immeuble Le Blanc Lévrier	Classement comme M le 29/05/1952	Comme monument : la façade avant de l'immeuble.
<b>Mons</b> Tour Valenciennoise	Classement comme M 4/11/1976	Comme monument : la totalité de la tour, sauf les ajouts modernes
<b>Mons</b> Carrières souterraines de la Malogne	Classement comme S le 19/11/1990	Comme site : l'ensemble formé par les anciennes carrières souterraines.
<b>Mons/Spiennes</b> Minières néolithiques	Classement comme M et S le 7/11/1991	Comme monument : les témoins de l'exploitation du silex sous le Champ à Cailloux. Comme site : l'ensemble formé par le Champ à Cailloux, tel que repris dans l'arrêté du 07/11/1991.
<b>Morlanwelz</b> Domaine de Mariemont	Classement comme S le 3/09/2003	Comme site : le parc et la drève d'accès plantée de hêtres
<b>Pont-à-Celles/Liberchies</b>	Classement comme S le 18/11/1992 et comme SA le 18/11/1994	Comme site archéologique : le Castellum à Liberchies-Brunehaut Comme site : l'ensemble de l'agglomération gallo-romaine des Bons-Villers
<b>Seneffe</b> Château	Classement comme M le 24/12/1958	Comme monument : le château, avec ses ailes en retour, et le théâtre Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances, le parc, les étangs qui les entourent et l'allée menant au château.
<b>Soignies</b> Collégiale Saint-Vincent	Classement comme M le 10/11/1941	Comme monument : l'ensemble de l'édifice, à l'exception de l'orgue.
<b>Thuin</b> Beffroi	Classement comme M le 24/05/1949	Comme monument : la totalité du beffroi.
<b>Thuin</b> Les jardins suspendus	Classement comme S le 29/03/1976	Comme site : l'ensemble formé par les « Jardins suspendus »
<b>Thuin/Gozée</b> Ancienne Abbaye d'Aulne	Classement comme S le 25/06/1980 et comme M et S le 24/04/1991	Comme monument : les ruines médiévales de l'ancienne abbaye. Comme site : l'ensemble formé par l'ancienne abbaye et les terrains environnants, tel que repris dans l'arrêté du 24/04/1991.
<b>Tournai</b> Cathédrale Notre-Dame	Classement comme M le 5/02/1936	Comme monument : la totalité de la cathédrale, à l'exception de l'orgue de chœur.
<b>Tournai</b> Beffroi	Classement comme M le 15/09/1936	Comme monument : la totalité du beffroi.
<b>Tournai</b> Eglise Saint-Jacques	Classement comme M le 15/09/1936	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de la partie instrumentale de l'orgue.
<b>Tournai</b> Maisons rue des Jésuites 12-14-16	Classement comme M le 15/09/1936 et le 30/06/1953	Comme monument : les façades avant et les toitures.
<b>Tournai</b> Musée des Beaux-Arts	Classement comme M le 13/10/1980	Comme monument : la totalité du musée dû à Horta.
<b>Tournai</b> Tour d'enceinte « Henri VIII »	Classement comme M le 10/06/1963	Comme monument : la totalité de la tour du 16 <sup>e</sup> siècle.

## PROVINCE DE LIEGE

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Amay</b> Ancienne église collégiale Saint-Georges	Classement comme M le 01/08/1933	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de l'orgue.
<b>Amay</b> Tour ancienne	Classement comme M le 05/11/1965	Comme monument : la totalité de la tour médiévale.
<b>Amay/Flône</b> Orgue de l'ancienne église abbatiale Saint-Mathieu	Classement comme M le 01/08/1933	Comme monument : l'orgue, buffet et instrument.
<b>Amay/Jehay-Bodegnée</b> Château de Jehay	Classement comme M et S le 04/10/1974	Comme monument : les façades et toitures du bâtiment principal ainsi que les caves gothiques.
<b>Awans</b> Tumulus d'Othée	Classement comme M le 29/11/1991	Comme monument : la totalité du tumulus d'Othée.
<b>Aywaille/Remouchamps</b> Grottes de Remouchamps et chanoir de Sécheval	Classement comme S le 31/12/1941 et le 11/06/1986	Comme site : la partie souterraine des grottes de Remouchamps.
<b>Aywaille/Sougné-Remouchamps</b> Vallée du Ninglinspo	Classement comme S le 08/04/1949	Comme site : l'ensemble formé par la vallée du Ninglinspo à Sougné-Remouchamps.
<b>Aywaille/Sougné-Remouchamps</b> La Heid des Gattes	Classement comme S le 29/05/1952	Comme site : l'ensemble formé par la Heid des Gattes.
<b>Aywaille/Sougné-Remouchamps-Stoumont</b> Les Fonds de Quareux	Classement comme S les 06/02/1970 et 23/10/1978	Comme site : l'ensemble formé par le lit de l'Ambève, dit les « Fonds de Quareux ».
<b>Blegny</b> Blegny-Mine	Classement comme M et S le 22/08/2011	Comme monument : les divers bâtiments constituant le puits Marie et divers éléments de l'exploitation charbonnière tels que repris dans l'arrêté du 22/08/2011. Comme site : les deux terrils, l'ensemble formé par les bâtiments de Blegny-Mine et l'allée d'entrée, pavée et bordée de platanes.
<b>Braives</b> Tumulus dit « Tombe d'Avennes »	Classement comme M et S le 20/10/1978	Comme site : l'ensemble du tumulus dit « Tombe d'Avennes ».
<b>Clavier</b> Château de Vervoz	Classement comme S le 26/05/1986	Comme site : l'ensemble formé par le château de Vervoz et les terrains environnants.
<b>Comblain-au-Pont</b> Les Rochers	Classement comme S le 18/06/1946, 11/10/1948, 20/06/1949, 4/01/1950 et 26/07/1977	Comme site : l'ensemble formé par les Rochers dits « Les Roches Noires », « Chession », « Les Tartines » et « Le Thier Pirard »
<b>Engis</b> Grottes de Lyell et de Rosée	Classement comme S le 08/07/1977	Comme site : les grottes de Lyell et de Rosée
<b>Esneux/Neupré</b> Plateau d'Esneux, Roche aux Faucons et Hameau de Ham	Classement comme S le 16/03/1936, 4/03/1947, 31/12/1948, 29/05/1981 et comme EA le 26/07/1991	Comme site : le plateau de Beaumont sous Esneux et ses pentes, la Roche aux Faucons à Plainevaux, le lit de l'Ourthe et ses berges, jusqu'à leur point le plus élevé, ainsi que les chemins et sentiers qui les longent et y donnent accès, depuis le pont Neuray d'Esneux au pont d'Hony Comme ensemble architectural : le Hameau de Ham à Esneux.
<b>Faimes</b> Château de Waleffe-Saint-Pierre	Classement comme M et S le 29/03/1976.	Comme monument : les façades et toitures du château proprement dit, corps central et ailes en retour; les aménagements et décors des pièces suivantes : vestibule et son niveau supérieur, escalier d'honneur, salle à manger, grand salon chinois, salon vert, fumoir, cuisine en sous-sol, chapelle. Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances et les terrains environnants.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Faimés/Celles</b> Tumulus « A la Tombe »	Classement comme M et S le 6/12/1976	Comme site : l'ensemble formé par le tumulus « à la tombe » et ses abords immédiats.
<b>Flémalle/Les Awirs</b> Grottes Schmerling	Classement comme S le 20/10/1978	Comme site : l'ensemble des grottes Schmerling..
<b>Geer/Omal</b> Cinq tumulus	Classement comme M et S le 20/11/1984	Comme site : l'ensemble formé par les cinq tumulus et leurs abords.
<b>Hamoir/Xhignesse</b> Eglise Saint-Pierre	Classement comme M le 15.03/1934	Comme monument : la totalité de l'église.
<b>Hannut/Avernas-le-Bauduin</b> Tumulus à la Tombe	Classement comme M et S le 29/03/1976	Comme site : l'ensemble formé par le tumulus d'Avernas-le-Bauduin et ses abords.
<b>Hannut/Merdorp</b> Tumulus	Classement comme M et S le 31/05/1985	Comme site : l'ensemble formé par les deux tumulus dans le bois des Tombes et leurs abords.
<b>Herstal</b> Pont de Wandre	Classement comme M le 06/05/1993	Comme monument : la totalité du pont haubané.
<b>Huy</b> Collégiale Notre-Dame	Classement comme M le 01/08/1933	Comme monument : la totalité de la collégiale, à l'exception de l'orgue.
<b>Huy</b> Fontaine Le Bassinia	Classement comme M le 01/08/1933	Comme monument : la totalité de la fontaine du Marché.
<b>Liège</b> Cathédrale Saint-Paul	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : la totalité de la cathédrale avec son cloître, à l'exception de l'orgue de tribune et de l'orgue de transept.
<b>Liège</b> Basilique Saint-Martin	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de la chapelle d'hiver, de l'orgue de tribune et de l'orgue « Le Picard » démonté.
<b>Liège</b> Eglise Saint-Barthélemy	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de l'aile du cloître et de l'orgue.
<b>Liège</b> Eglise Sainte-Croix	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de la partie instrumentale l'orgue.
<b>Liège</b> Eglise Saint-Denis	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de la mécanique de l'orgue.
<b>Liège</b> Eglise Saint-Jacques	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de l'orgue.
<b>Liège</b> Eglise Saint-Jean-l'Evangeliste	Classement comme M le 29/05/1952	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de l'orgue.
<b>Liège</b> Orgue de la Chapelle Saint-Roch (ancien couvent des Frère Cérites)	Classement comme M le 13/05/1970	Comme monument : le buffet et l'orgue (parties conservées du 18e siècle).
<b>Liège</b> Orgue de l'ancienne Abbaye bénédictine de la Paix Notre-Dame	Classement comme M le 28/03/1983	Comme monument : la totalité de l'orgue Le Picard, buffet et instrument.
<b>Liège</b> Hôtel de Ville	Classement comme M le 13/11/1942	Comme monument : les façades de l'Hôtel de Ville.
<b>Liège</b> Palais des Princes-Evêques	Classement comme M le 22/10/1973	Comme monument : façades ext. et int.; toitures et charpentes, sous-sols de l'ancien palais, sauf caves 19 <sup>e</sup> s.; salle des assises.
<b>Liège</b> Fontaine monumentale du Perron	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : la totalité de la fontaine.
<b>Liège</b> Cinéma Le Forum	Classement comme M le 24/07/1979 et 04/07/1989	Comme monument : la salle du Forum et le péristyle; la façade rue du Mouton Blanc et la cage d'escalier latérale.
<b>Liège</b> Hôtel d'Ansembourg en Féronstrée	Classement comme M le 17/09/1941	Comme monument : la totalité de l'hôtel d'Ansembourg.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Liège</b> Hôtel de Hayme de Bomal	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : les façades et toitures ainsi que la cage d'escalier, les paliers des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> étages et les cinq salons de l'appartement de parade.
<b>Liège</b> Hôtel Curtius	Classement comme M le 14/01/1950	Comme monument : le bâtiment principal (façades et toitures), trois porches d'entrée, deux cheminées du 1 <sup>er</sup> étage (1604) et peinture murale du r.d.ch.
<b>Liège</b> Hôtel Torrentius	Classement comme M le 13/10/1969	Comme monument : les parties Renaissance de l'hôtel Torrentius.
<b>Liège</b> Salle académique de l'Université	Classement comme M le 24/01/1983	Comme monument : les façades et toitures ainsi que l'intérieur de la salle académique, à l'exception du mobilier.
<b>Liège</b> Athénée Léonie de Waha	Classement comme M le 17/05/1999	Comme monument : les façades et toitures de l'aile à rue et de la piscine ainsi que les décors tels que repris dans l'arrêté du 17/05/1999.
<b>Liège</b> Villa l'Aube de G. Serrurier-Bovy	Classement comme M le 12/12/2001	Comme monument : les façades et toitures de la villa ainsi qu'à l'intérieur : le hall d'entrée, la cage d'escalier, le palier-lingerie et deux chambres encore pourvues d'aménagements et décors d'origine.
<b>Liège</b> Pont Fragnée	Classement comme M le 14/03/1994	Comme monument : la totalité du pont de Fragnée, à l'exception des aires de roulage.
<b>Liège</b> Tour cybernétique	Classement comme M le 29/12/1997	Comme monument : la tour cybernétique et ses composantes matérielles.
<b>Limbourg</b> Ville haute	Classement comme EA et S le 12/10/1994	Comme ensemble architectural : anciens remparts, immeubles sis place Saint-Georges, sur les remparts et derrière l'église, les pavés de la place Saint-Georges, etc. tels que repris dans l'arrêté du 12/10/1994.
<b>Malmedy</b> Maison Villers	Classement comme M le 21/08/1985	Comme monument : la totalité de la maison Villers, à l'exception de la façade arrière et de l'annexe sur cour.
<b>Modave</b> Château des comtes de Marchin	Classement comme M et S le 25/10/1946	Comme monument : la totalité du château. Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances et le parc.
<b>Pepinster</b> Eglise Saint Antoine-l'Ermite et Appoline	Classement comme M le 01/02/1996	Comme monument : la totalité de l'église avec sa décoration intérieure.
<b>Saint-Georges-sur-Meuse</b> Château de Warfusée	Classement comme M et S le 22/01/1973	Comme monument : l'entièreté des façades et toitures du château proprement dit et des dépendances des 17 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles; les aménagements et décors des pièces suivantes du corps de logis : vestibule avec escalier tournant à double volée; chapelle axiale à l'entresol, salle à manger, salon (anc. salle du Trône) et son anti-chambre; grand salon ovale; bibliothèque. Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances, l'orangerie, le parc et les terrains avoisinants.
<b>Saint-Georges-sur-Meuse</b> Tumulus de Yernawe	Classement comme S le 30/11/1960	Comme site : le tumulus de Yernawe et ses abords.
<b>Spa</b> Galerie Léopold II	Classement comme M le 20/04/1982	Comme monument : la totalité de la Galerie Léopold II dans le parc des Sept Heures.
<b>Spa</b> Waux-Hall	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : les parties du 18 <sup>e</sup> siècle du Waux-Hall.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Stavelot</b> L'ancienne église abbatiale	Classement comme M et S le 24/12/1958 et comme M le 20/07/1994	Comme site : les vestiges de l'ancienne abbatiale.
<b>Theux/Franchimont</b> Ruines du château-fort	Classement comme M le 24/07/1936	Comme monument : le bouclier du donjon et l'enceinte du XVI <sup>e</sup> siècle.
<b>Trooz</b> Fonds de Forêt	Classement comme S le 20/06/1949	Comme site : l'ensemble du site des Fonds de Forêt.
<b>Verviers</b> Hôtel de Ville	Classement comme M le 15/03/1934	Comme monument : la totalité de l'Hôtel de Ville.
<b>Visé/Lanaye</b> Montagne Saint-Pierre	Classement comme S le 12/10/1981 et 16/12/1981	Comme site : l'ensemble du site des Thiers de Lanaye, des Vignes, de Nivelles et de Caster, tel que repris dans les arrêtés des 12/10/1981 et 16/12/1981.
<b>Waremme</b> deux Tumulus Bois des Tombes	Classement comme M et S le 30/09/1981	Comme site : l'ensemble formé par les deux tumulus dans le Bois des Tombes et leurs abords.
<b>Wasseiges/Ambresin</b> deux tumulus Tombes du Soleil	Classement comme M et S le 04/10/1974	Comme site : l'ensemble formé par les deux tumulus dits « Tombe du Soleil » et leurs alentours, à proximité de la chaussée romaine.

## PROVINCE DU LUXEMBOURG

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Arlon</b> Eglise Saint-Martin	Classement comme M le 22/07/2002	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de l'orgue.
<b>Arlon/Etalle</b> Marais dits du Landbrough	Classement comme S le 27/09/1972	Comme site : les Marais dits du Landbrough à Heinsch, Hachy, Toernich et Vance.
<b>Bastogne</b> Eglise Saint-Pierre	Classement comme M le 22/02/1938	Comme monument : la totalité de l'église
<b>Bastogne</b> Porte de Trèves	Classement comme M le 22/02/1938	Comme monument : la totalité de la porte
<b>Bouillon</b> Château-fort	Classement comme M et S le 26/05/1975	Comme monument : l'ancien château-fort de Bouillon, les remparts, le bastion de Bourgogne et le corps de garde. Comme site : l'ensemble formé par ces bâtiments et les terrains environnants.
<b>Bouillon</b> Boucle de la Semois à Frahan	Classement comme S le 14/04/1997	Comme site : l'ensemble formé par la boucle de la Semois à Frahan
<b>Bouillon/Rochehaut</b> Tombeau du Géant	Classement comme S le 06/12/1976 et 24/05/1977	Comme site : L'ensemble formé par le « Tombeau du Géant » et une série de lieux-dits sur les territoires de Rochehaut, Ucimont, Botassart et Corbion, Senseruth, tels que repris dans les arrêtés des 06/12/1976 et 24/05/1977
<b>Durbuy</b> Ancienne Halle	Classement comme M le 23/11/1976	Comme monument : la totalité de la halle aux blés, dite aussi « Maison espagnole »
<b>Durbuy/Wéris</b> Dolmens	Classement comme M le 4/10/1974	Comme monument : le dolmen nord de Wéris.
<b>Etalle</b> Refuge de Buzenol	Classement comme M et S le 2/12/1959	Comme site : l'ensemble formé par le refuge antique fortifié et les ruines des vieilles forges ainsi leurs environs immédiats à Montauban-sous-Buzenol.
<b>Florenville</b> Ruines de l'abbaye d'Orval	Classement comme M le 17/06/1971	Comme monument : les ruines de l'abbaye médiévale.
<b>Gouvy/Steinbach</b> Orgues de l'église des Saints-Pierre-et-Paul	Classement comme M le 29/03/1976	Comme monument : la totalité de l'orgue, buffet et instrument
<b>Herbeumont</b> Ruines du château féodal	Classement comme M le 24/10/1938 et S le 07/08/1989	Comme site : les ruines du château féodal et leurs abords

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Hotton</b> Château de Deulin	Classement comme M et S le 26/02/1981	Comme monument : les façades regardant la cour d'honneur, à l'exception des parties remaniées en 1907-1908, et les toitures du château de Deulin, ainsi que le vestibule, le grand salon, l'ancienne salle à manger et le petit salon Louis XVI.
<b>Houffalize</b> Tunnel de Bernistap	Classement comme S le 21/04/1988	Comme site : le tunnel de Bernistap et ses abords.
<b>Houffalize-La Roche-en-Ardenne</b> Site du Hérou	Classement comme S le 15/10/1937	Comme site : le méandre de l'Ourthe, dit Le Hérou, et alentours.
<b>Houffalize-La Roche-en-Ardenne</b> Le Cheslé et le val de l'Ourthe	Classement comme S et SA le 12/11/2003 et 11/05/2010	Comme site archéologique : la fortification du Cheslé de Bérisménil, les anciens chemins ainsi que l'ensemble du méandre de l'Ourthe jusqu'à la rivière. Comme site : l'ensemble formé par le site du Cheslé et le val de l'Ourthe entre Maboge et Nisramont, tels que repris dans les deux arrêtés de classement.
<b>Houffalize-Vielsalm/Bihain</b> Fange du Grand Passage	Classement comme S le 16/03/1979	Comme site : La Fange du Grand Passage sur le plateau des Tailles.
<b>La Roche-en-Ardenne</b> Fange aux Mochettes	Classement comme S le 01/02/1977	Comme site : la Fange aux Mochettes à Samrée.
<b>Léglise/Mellier</b> La Forge haute	Classement comme M et S le 13/10/1980	Comme site : l'ensemble formé par le pont-barrage, les fours à chaux, les anciennes forges et les terrains environnants.
<b>Marche-en-Famenne</b> Eglise Saint-Etienne de Waha	Classement comme M le 13/08/1941	Comme monument : la totalité de l'église, à l'exception de l'orgue.
<b>Rouvroy</b> Site de Monquintin	Classement comme M le 20/11/1972 S le 22/01/1973	Comme site : ensemble formé par les ruines du château, la ferme du château, le musée gaumais et les terrains environnants.
<b>Saint-Hubert</b> Basilique Saint-Hubert	Classement comme M le 22/02/1938	Comme monument : la totalité de la basilique, à l'exception de la partie instrumentale de l'orgue.
<b>Saint-Hubert</b> Ancien palais abbatial	Classement comme M le 4/07/1990	Comme monument : la totalité de l'ancien palais abbatial du 18 <sup>e</sup> siècle.

## PROVINCE DE NAMUR

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Andenne</b> Collégiale Sainte-Begge	Classement comme M le 22/02/1938	Comme monument : la totalité de la collégiale
<b>Andenne</b> Grottes paléolithiques de Sclayn	Classement comme S et SA le 19/04/1996	Comme site archéologique : les Grottes paléolithiques de Sclayn
<b>Assesse</b> Donjon de Crupet	Classement comme M et S le 22/01/1973	Comme monument : la totalité du donjon
<b>Couvin</b> Le « Trou de l'Abîme »	Classement comme S le 07/07/1976	Comme site : le Trou de l'Abîme, dans l'ensemble formé par le Rocher dit « de la Falaise »
<b>Dinant</b> Collégiale Saint-Perpète	Classement comme M le 21/04/1941	Comme monument : la totalité de la collégiale, à l'exception de l'orgue.
<b>Dinant</b> Château de Walzin	Classement comme M et S le 19/07/1997	Comme site : l'ensemble formé par le château de Walzin, la roche « Al penne » avec, à son sommet, les ruines de Cave-renne, y compris l'ensemble boisé La Lesse et une partie de la plaine alluviale.
<b>Dinant/Furfooz</b> Fortification de Hauterecenne	Classement comme S le 18/07/1980	Comme site : la fortification de Hauterecenne, dite « Camp romain » à Furfooz.
<b>Dinant-Yvoir</b> Vallée de la Meuse entre Houx et Bouvignes	Classement comme S le 2/05/1985	Comme site : la Vallée de la Meuse entre Houx et Bouvignes

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Eghezée</b> Vieux chêne de Liernu	Classement comme S le 4/04/1939	Comme site : le Vieux chêne, dans son enclos grillagé.
<b>Fernelmont/Forville</b> Trois Tumuli	Classement comme M et S le 24/03/1978	Comme site : les trois Tumuli et leurs abords, au lieu-dit « Campagne des Tom- bes ».
<b>Fernelmont/Noville-les-Bois</b> Château	Classement comme M le 29/05/1934	Comme monument : la totalité du donjon-porche ainsi que les façades et toitures du château-ferme
<b>Floreffe</b> Abbaye	Classement comme M le 06/08/1942 et comme M et S le 08/11/1977	Comme monument : Les bâtiments de l'ancienne abbaye, y compris le moulin- brasserie, mais à l'exception de l'orgue de choeur de l'église abbatiale. Comme site : l'ensemble formé par les bâtiments abbatiaux et les terrains envi- ronnants, tels que repris dans l'arrêté du 08/11/1977
<b>Fosses-la-Ville</b> Collégiale Saint-Feuillien	Classement comme M le 24/11/1941	Comme monument : la totalité de la collégiale, à l'exception de l'orgue.
<b>Gembloux</b> Ancienne Abbaye	Classement comme M le 13/01/1977 et 23/06/1977	Comme monument : les façades avant et toitures des bâtiments de l'ancienne abbaye bordant la cour d'honneur (por- che, prélatrice, dépendances) ainsi que le « beffroi », classé le 01/02/1937.
<b>Gembloux</b> Château de Corroy-le-Château	Classement comme M le 16/03/1965 et comme S le 10/06/1982	Comme monument : la totalité du châ- teau.
<b>Gesves/Haltinne</b> Château-ferme	Classement comme M et S le 11/08/1981	Comme monument : les façades et toitu- res du château ainsi que les douves et l'escalier d'honneur.
<b>Hastière</b> Château de Freÿr	Classement comme M et S le 03/08/1956 et comme M le 17/04/1997	Comme monument : la totalité du châ- teau de Freÿr ainsi que le jardin classi- que à la française, y compris le pavillon Frédéric Salle. Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances, le jardin fran- çais, le domaine qui les entoure et leurs abords.
<b>Hastière-Dinant</b> Rochers de Freÿr	Classement comme S les 08/08/1944 et 03/08/1956	Comme site : les rochers et terrains envi- ronnants, tels que repris dans l'arrêté du 8/08/1944.
<b>Houyet</b> Aiguilles de Chaleux	Classement comme S les 04/04/1939 et 29/10/1981	Comme site : la totalité du site tels que repris dans les deux arrêtés des 04/04/1939 et 29/10/1981.
<b>Houyet/Celles</b> Eglise Saint-Hadelin	Classement comme M le 18/06/1947	Comme monument : l'ensemble de l'égli- se, à l'exception de la chapelle funéraire néo-romane nord, de la sacristie et de l'orgue.
<b>Houyet/Celles</b> Château de Vèves	Classement comme M le 17/09/1941	Comme monument : les façades et toitu- res du château.
<b>Jemeppe-sur-Sambre</b> Grotte de l'Homme de Spy	Classement comme M et S le 30/09/1981	Comme site : l'ensemble formé par la grotte de l'Homme de Spy et les terrains environnants.
<b>Jemeppe-sur-Sambre/Saint-Martin</b> Donjon de Villeret	Classement comme M et S le 05/09/1978	Comme monument : la totalité du don- jon médiéval de Villeret.
<b>Namur</b> Cathédrale Saint-Aubain	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : l'ensemble de la cathédrale, à l'exception de l'orgue de choeur et de la partie instrumentale de l'orgue de tribune.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Namur</b> Citadelle	Classement comme M les 16/10/1975, 14/02/1977, 07/04/1977 et 02/05/1996 et 21/12/1998 et comme S le 19/02/1991	Comme monument : les murailles, à l'exclusion des murs de soutènement construits pour l'établissement de la Route merveilleuse et de l'ancienne voie de tram; les éléments de fortifications et de défense suivants : les façades et toitures des tours Joyeuse et César; les façades et toitures des deux tours du Donjon; les façades et toitures de la tour dite de l'Oubliette et de la casemate médiévale; la porte dite de Médiane; la porte de Bordial; le Fort d'Orange; la Rampe Verte et le chemin de ronde, les escaliers situés au niveau du Grognon; les « 120 degrés »; les casemates et ouvrages souterrains. Comme site : l'ensemble de la citadelle de Namur, tel que repris dans l'arrêté du 19/02/1991.
<b>Namur</b> Eglise Notre-Dame	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : l'ensemble de l'église, à l'exception de l'orgue
<b>Namur</b> Eglise Saint-Loup	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : l'ensemble de l'église, à l'exception de l'orgue
<b>Namur</b> Ancienne « Halle al Chair »	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : l'ancienne boucherie dite halle « al Chair », devenue musée archéologique.
<b>Namur</b> Arsenal	Classement comme M le 11/07/1972	Comme monument : les façades, charpentes et toitures de l'ancien arsenal.
<b>Namur</b> Beffroi	Classement comme M le 15/01/1936	Comme monument : la totalité du beffroi.
<b>Namur</b> Hôtel de Groesbeek de Croix	Classement comme M le 29/05/1934	Comme monument : la totalité de l'ancien Hôtel de Groesbeek de Croix.
<b>Namur/Marche-les-Dames</b> Rochers de Marche-les-Dames	Classement comme S le 30/12/1933	Comme site : l'ensemble des Rochers de Marche-les-Dames.
<b>Namur/Marche-les-Dames</b> Abbaye du Vivier	Classement comme M le 22/01/1969	Comme monument : les bâtiments et murailles, à l'exception des constructions postérieures à la fin du 18 <sup>e</sup> siècle.
<b>Ohey</b> Château d'Hodoumont	Classement comme M et S le 31/03/1983	Comme site : l'ensemble formé par le château, ses dépendances et le parc, en ce compris la pyramide de pierre, les bassins reliés par l'étroit canal flanqué de deux pyramidions de pierre, la charmille, l'allée de tilleuls axée sur la cour d'honneur, l'allée double de hêtres au sud, l'allée de tilleuls en bordure de la route vers Goesnes.
<b>Onhaye/Falaën</b> Ruines du château de Montaigle	Classement comme S le 25/10/1946, comme M le 05/11/1965 et comme site le 11/09/1981	Comme site : l'ensemble formé par les ruines du château de Montaigle et les terrains environnants.
<b>Rochefort</b> Château de Lavaux-Sainte-Anne	Classement comme M le 01/02/1937	Comme monument : la totalité du château, à l'exception des dépendances.
<b>Rochefort/Han-sur-Lesse</b> Anticlinal de la Cluse du Ry d'Ave	Classement comme S le 26/05/1982	Comme site : l'ensemble formé par l'Anticlinal et les terrains communaux de part et d'autre de la Cluse du Ry d'Ave
<b>Sombreffe</b> Château-ferme	Classement comme M le 25/11/1971	Comme monument : les parties médiévales du château-ferme
<b>Viroinval-Nismes</b> Fondry des Chiens	Classement comme S le 04/09/2002	Comme site : ensemble formé par le Fondry des chiens et la pelouse calcaire du Tienne Saint-Anne qui le jouxte.
<b>Viroinval/Nismes-Dourbes</b> La Roche à Lomme et la Montagne-au-Buis	Classement comme S le 20/10/1947	Comme site : l'ensemble formé par la Roche à Lomme et la Montagne-au-Buis (dite aussi le Tienne aux Pauquys).
<b>Walcourt</b> Basilique Notre-Dame	Classement comme M le 13/08/1941	Comme monument : l'ensemble de la basilique, ancienne collégiale Saint-Marterne, à l'exception de l'orgue.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Inscription sur la liste du patrimoine exceptionnel
<b>Yvoir/Houx</b> Ruines du château de Poilvache	Classement comme M le 06/10/1997 et comme S le 30/08/1982	Comme site : l'ensemble formé par les ruines du château de Poilvache et leurs abords.

## Annexe 2

## Biens bénéficiant d'une reconnaissance ponctuelle du caractère exceptionnel de certains éléments

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Reconnaissance ponctuelle du caractère exceptionnel, limité à certains éléments
<b>HAINAUT</b>		
<b>Ecaussinnes</b> Chapelle du Château de la Folлие	Classement comme M le 7/07/1976	Les vitraux et le décor peint de la voûte.
<b>Mons</b> Maison Losseau	Classement comme M le 21/11/1983	Les aménagements et décors intérieurs du rez-de-chaussée, de la montée escalier, du palier du 1 <sup>er</sup> étage et des salons s'y ouvrant.
<b>LIEGE</b>		
<b>Anthisnes/Hody</b> Eglise Saint-Pierre	Classement comme M le 12/02/1985	Le décor peint des 16 <sup>e</sup> et 18 <sup>e</sup> siècles.
<b>Anthisnes</b> Ancienne église Saint-Maximin (ferme abbatiale Saint-Laurent)	Classement comme M le 25/11/1963	Les peintures murales.
<b>Ferrières/Vieuxvilles</b> Chapelle romane Saints-Pierre-et- Paul (chapelle du Cimetière)	Classement comme M le 01/08/1933	Les peintures murales (vers 1500) du chœur.
<b>Flémalle/Les Awirs</b> Château d'Aigremont	Classement comme M et S le 16/01/1978	La cage d'escalier et le hall d'entrée 1719-1720.
<b>Liège</b> Hôtel de Sélys-Longchamps	Classement comme M le 13/05/1942	Certains décors intérieurs tels le décor chinois, les stucs, staffs et ébénisterie.
<b>Liège</b> Maison Comblen (rue des Augustins)	Classement comme M le 15/05/1987	Le salon, la salle à manger, le fumoir, la cage d'escalier (ébénisteries, stucs, peinture murale, émaux, ferronneries) et la fontaine Berchmans.
<b>Liège</b> Société littéraire	Classement comme M le 11/09/1990	Les décors des salons du 1 <sup>er</sup> étage en façade.
<b>Liège/Wandre</b> Maison sise rue des Marêts	Classement comme M le 13/01/1977	Le pignon à pan-de-bois.
<b>Marchin</b> Château de Belle-Maison	Classement comme M et S le 16/10/1980	L'intérieur de la chapelle à décors polychromes.
<b>Seraing/Jemeppe-sur-Meuse</b> Château d'Ordange	Classement comme M et S le 22/01/1979	Le décor mural de la chapelle et les biens meubles immobilisés.
<b>Seraing</b> Ancienne abbaye du Val-Saint-Lambert	Classement comme M et S le 26/11/1973	Le scriptorium et les fragments d'enduits.
<b>LUXEMBOURG</b>		
<b>Durbuy/Tohogne</b> Eglise Saint-Martin	Classement comme M l 10/03/1948	Les peintures murales des 16 <sup>e</sup> et 17 <sup>e</sup> siècles.
<b>Hotton/Melreux</b> Eglise Saint-Pierre	Classement comme M et S le 30/11/1989	Les décors intérieurs polychromes.
<b>NAMUR</b>		
<b>Dinant/Foy-Notre-Dame</b> Eglise Notre-Dame	Classement comme M le 1/02/1937	Le plafond à caissons en chêne.
<b>Florennes/Morialmé</b> Château de Morialmé	Classement comme M et S le 21/12/1979	Le salon dit « salle d'armes ».
<b>Gembloux/Grand-Leez</b> Moulin à vent Defrenne	Classement comme M le 17/10/1962	L'entièreté du moulin.
<b>Mettet/Saint-Gérard</b> Château de La Bossière	Classement comme M et S le 07/03/1983	L'intérieur de la salle à manger ornée de papiers peints panoramiques.

Localisation et identification du bien	Arrêté(s) de classement de référence	Reconnaissance ponctuelle du caractère exceptionnel, limité à certains éléments
<b>Namur</b> Hôtel de Gaiffier d'Hestroy	Classement comme M le 24/04/1944	Les stucs des façades.
<b>Ohey</b> Château-ferme de Baya	Classement comme M le 25/06/1984	Les stucs du vestibule et du grand salon ainsi que trois plafonds peints.
<b>Ohey/Libois</b> Chapelle Saint-Hubert	Classement comme M et S le 19/04/1977	Les décors intérieurs polychromes.

## VERTALING

## WAALSE OVERHEIDSDIENST

[C - 2013/27070]

**7 FEBRUARI 2013. — Besluit van de Waalse Regering  
tot bepaling van de lijst van het buitengewone onroerende erfgoed van Wallonië**

De Waalse Regering,

Gelet op het Waals Wetboek van Ruimtelijke Ordening, Stedenbouw, Patrimonium en Energie, inzonderheid op artikel 196, lid 2;

Gelet op het besluit van de Waalse Regering van 17 juli 2009 houdende regeling van de werking van de Regering;

Gelet op het besluit van de Waalse Regering van 15 december 2011 tot vaststelling van de verdeling van de bevoegdheden en tot regeling van de ondertekening van de akten van de Regering;

Gelet op het besluit van de Waalse Regering van 27 mei 2009 tot bepaling van de lijst van de buitengewone onroerende erfgoed van het Waalse Gewest;

Gelet op de adviezen van de Koninklijke Commissie van de Monumenten, Sites en Opgravingen van het Waalse Gewest, uitgebracht op 14 juni en 7 september 2012;

Gelet op het advies van de Inspectie van Financiën, uitgebracht op 16 november 2012;

Gelet op de instemming van de Minister van Begroting, uitgebracht op 13 december 2012;

Op voorstel van de Minister van Openbare Werken, Landbouw, Landelijke Aangelegenheden, Natuur, Bossen en Erfgoed,

Besluit :

**Artikel 1.** Ter uitvoering van artikel 196 van het Waalse Wetboek van Ruimtelijke Ordening, Stedenbouw, Erfgoed en Energie legt de Waalse Regering de lijst van het buitengewone onroerende erfgoed vast.

Die lijst, opgesteld na advies van de Koninklijke Commissie van de Monumenten, Sites en Opgravingen van het Waalse Gewest, is als bijlage bij dit besluit opgenomen en is er een wezenlijk onderdeel van.

**Art. 2.** Het besluit van de Waalse Regering van 27 mei 2009 tot bepaling van de lijst met het uitzonderlijke onroerende erfgoed van het Waalse Gewest wordt opgeheven bij en vervangen door dit besluit.

**Art. 3.** Dit besluit treedt in werking de dag waarop het in het *Belgisch Staatsblad* wordt bekendgemaakt.

**Art. 4.** De Minister van Erfgoed is belast met de uitvoering van dit besluit.

Namen, 7 februari 2013.

De Minister-President,  
R. DEMOTTE

De Minister van Openbare Werken, Landbouw, Landelijke Aangelegenheden, Natuur, Bossen en Erfgoed,  
C. DI ANTONIO

## Bijlage 1

## PROVINCIE WAALS BRABANT

Ligging en identificatie van het goed	Referentieklasseringsbesluit	Opneming op de lijst van het buitengewone erfgoed
<b>Bevekom/L'Ecluse</b> Hoeve van Wahenges	Klassering als M en S op 26/09/1994	Als monument : gevels en daken van de gebouwen van de hoeve; gebinte van het hoofdgebouw, van de schuur en van het koetshuis; binnen het hoofdgebouw : gewelf, kapel en altaar en panoramisch behang van de eetkamer Als site : site van de hoeve en van de omliggende gronden
<b>Bevekom/Tourinnes-la-Grosse</b> Kerk Saint-Martin	Klassering als M en S op 05/12/1946	Als monument : de gehele kerk.